



# Voler Mieux

## Bilan général 2016-2020 & Perspectives

### 1) La genèse de Voler Mieux

Précédemment, l'opération Brevets 2015, pilotée intégralement par la commission formation nationale durant 5 ans nous a permis de passer de 50 à 75 % de brevetés (tous brevets confondus), par une incitation financière nationale issue en partie de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs avec le ministère des sports (CPO).

Le travail d'analyse des accidents mené parallèlement par la Commission Technique et Sécurité, à partir des statistiques de 2007 à 2015, identifia des profils d'accidentés. Il permit également d'isoler les causes et les contextes d'accident principaux. Sur les bases de cette accidentologie est né « Voler Mieux », un programme prévu sur les cinq années écoulées. L'idée maîtresse initiale tenait en trois mots : **retour en école**.

C'était avant la Stratégie Individuelle de Gestion des Risques (SIGR) mais à un moment déjà critique au plan assurantiel, où il nous fallait trouver (et prouver aux assureurs) un plan d'action visant à pallier la récurrence des accidents de vol libre.

L'opération s'appuyait sur quatre piliers :

**Une cible vers le pilote expérimenté**, pratiquant généralement peu habitué à remettre en cause ses acquis, sa gestuelle, ses connaissances. C'est un public qui avait été clairement identifié dans l'accidentologie du vol libre.

**L'évaluation des pilotes par des professionnels** afin qu'ils puissent mesurer leur marge de progression, leurs manques, leurs compétences. Il s'agit pour le milieu enseignant l'activité d'identifier les objectifs individuels de progression pour une pratique plus sécuritaire du pilote.

Une formation axée sur **les contextes d'accident les plus récurrents**. Pour cela, Voler mieux a retenu un certain nombre « d'items » de formation qui pouvaient prétendre à une aide financière.

**Des actions collectives et portées par les clubs** de la fédération.

Financièrement, « Voler mieux » s'appuie principalement sur des financements issus de la CPO ainsi que sur les cotisations forfaitisées, prélevées lors de la prise de licence des stagiaires dans les structures professionnelles (hors club). Cet élément renforce la synergie forte entre le milieu professionnel et la fédération sur cette opération.

## 2) Le Bilan de fonctionnement de « Voler mieux »

Après 5 années de fonctionnement du dispositif « Voler mieux » et un réel virage pris dans l'approche des accidents (du simple comptage des accidents déclarés vers leur analyse plus fine) un bilan s'impose à l'issue de ces cinq années pour mesurer le volume, la qualité de l'action et sa pertinence en termes de résultat sur l'accidentalité des pratiquants.

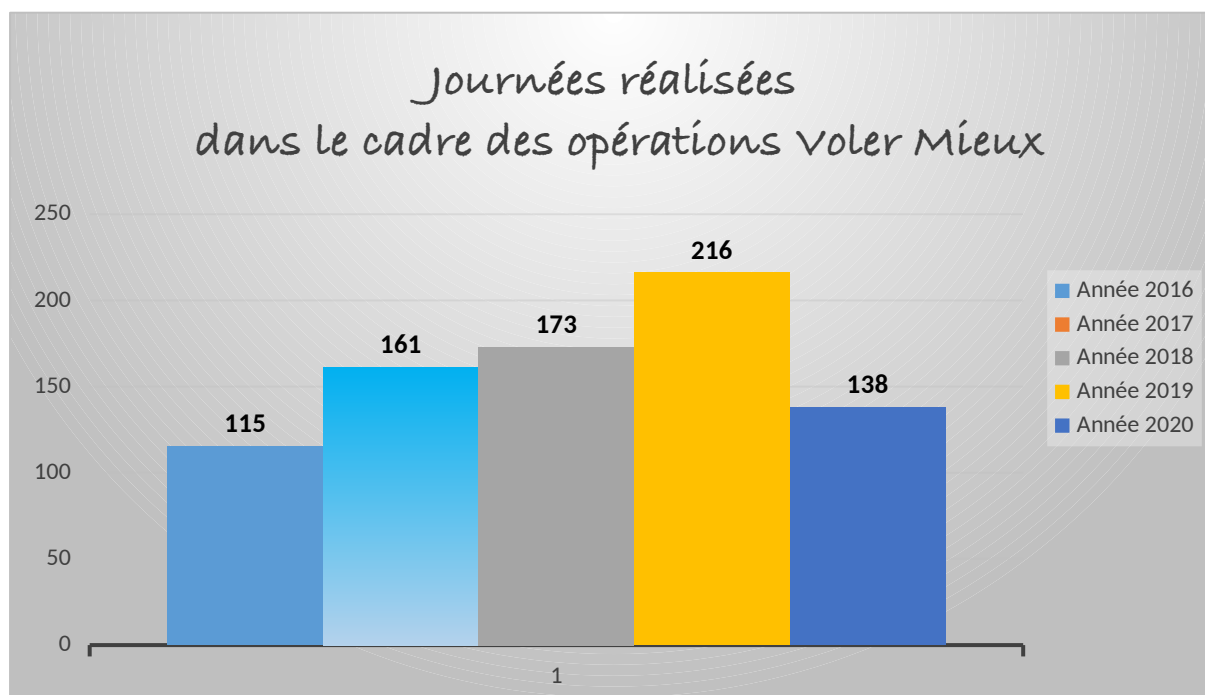
### 2.1) Les volumes de « Voler Mieux »

**322 clubs ont réalisé des actions**

**513 items abordés sur 803 journées**

**4922 pilotes (827 femmes, soit 17%)**

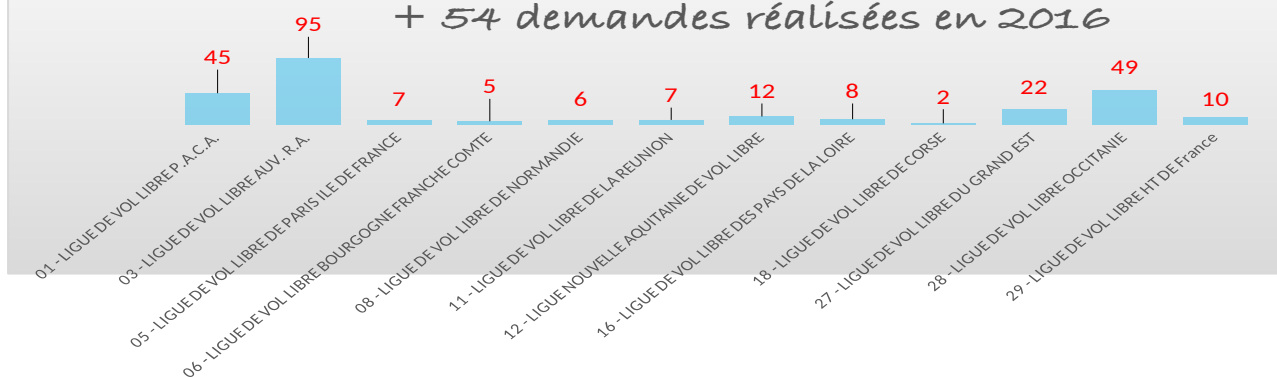
**2,5 jours et 6 pilotes par action en moyenne**



*Un nombre de journées réalisées en constante augmentation depuis ses débuts !*

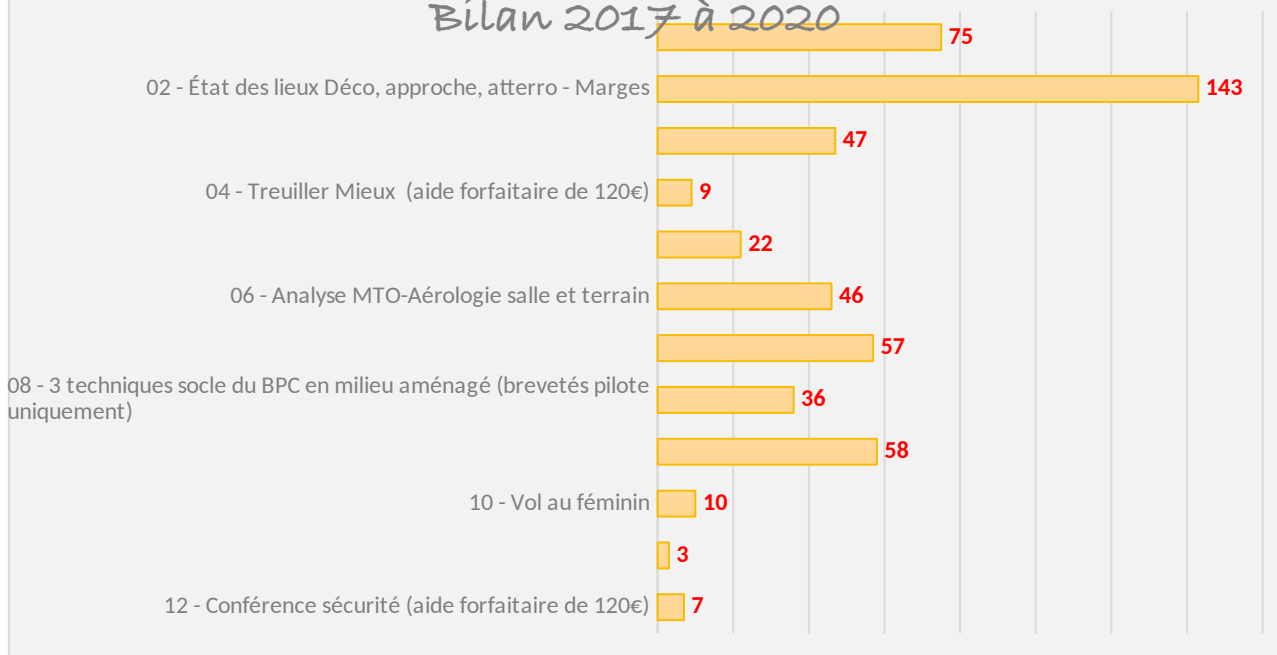
**803 journées encadrées sur le terrain depuis 2016.**

Nombre d'actions réalisées par région -  
 Bilan 2017 à 2020 = 268 demandes réalisées  
 + 54 demandes réalisées en 2016



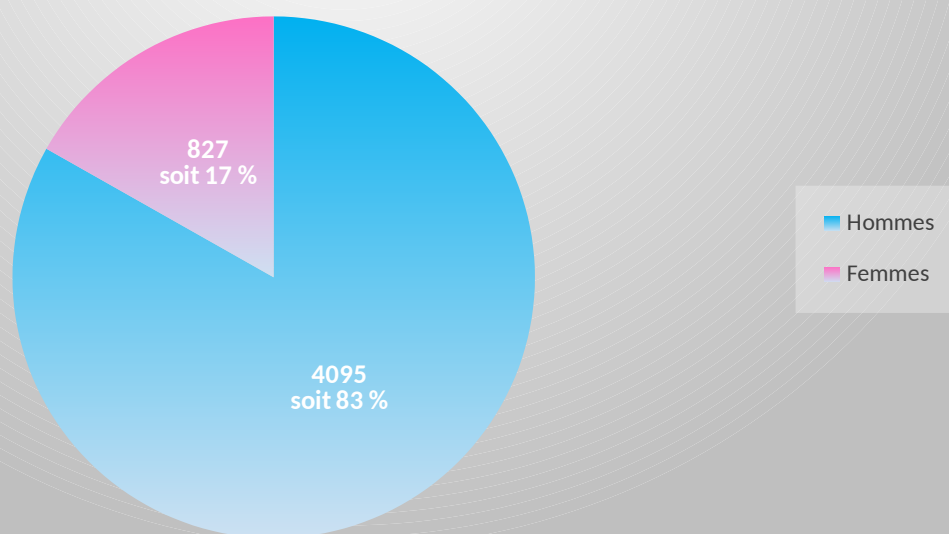
**322 actions de club ont été réalisées sur le terrain depuis 5 ans, soit environ 75 % des demandes honorées !**

Items réalisés  
 Bilan 2017 à 2020



**513 « items » réalisés depuis 2016, soit autant de thèmes abordés lors d'au moins une journée.**

## Pilotes ayant participé aux actions Bilan 2016 à 2020



**4922 pilotes** ont participé aux actions « Voler mieux », dont **17 % de féminines**

*(Précision : 1 même pilote a pu participer chaque année)*

### 2.2) « Volume Voler Mieux Moniteurs »

Depuis 2017, Voler mieux a ouvert un volet spécifique à la formation continue des moniteurs, professionnels comme fédéraux. 3 thèmes au cœur de leur enseignement, 3 modules/an programmés : Travail au sol, mouvements pendulaires, et approche mentale de l'activité depuis 2020.

11 sessions effectuées entre 2017 et 2020 :

- 5 sessions « mouvements pendulaires », 18 pros, 17 MF : total 35
- 5 sessions « travail au sol », 17 pros, 14 MF : total 31
- 1 session « gestion mentale », 3 pros, 4 MF : total 7

Au total, c'est 73 moniteurs de parapente (dont 39 professionnels et 34 associatifs) qui ont pu profiter d'un module de formation continue spécifiquement adapté.

### 3) La plus-value de « Voler mieux » ?

Si l'engouement progressif pour le dispositif « voler mieux » est indéniable, il est nécessaire de se poser la question de son efficacité avant de lui donner une suite. Comment mesurer la pertinence de l'opération au regard de l'objectif initial de diminuer l'accidentalité ? Qu'à bien pu changer « Voler mieux » dans la pratique du vol libre ?

En premier lieu, il est certain que le lien de cause à effet entre formation continue et accidentalité est une affaire de long terme, de prise de conscience progressive, d'image même de la pratique à requestionner, milieux associatif et professionnel confondus.

### 3.1) Une prise de conscience générale de la nécessité de formation continue

#### 3.1.1) Les pilotes

Le public cible initial s'est largement étendu, « Voler mieux » s'adresse maintenant à l'immense majorité des licenciés pratiquants de la fédération. Depuis le jeune pilote fraîchement breveté initial jusqu'au pilote brevet confirmé, en passant par les moniteurs en activité, à l'exception du pilote en formation initiale, chacun est concerné et peut choisir un axe de formation qui correspond à son niveau de pratique ! Cela contribue à favoriser la prise de conscience collective sur l'intérêt de la formation continue

#### 3.1.2) Les clubs, CDVL et Ligues

Toutes les structures associatives de la fédération sont concernées et « Voler mieux » incite leur président à organiser des actions collectives. Par effet d'entraînement, le licencié se sent impliqué et sollicité pour participer aux actions organisées. C'est donc un moteur pour la dynamique collective de nos structures. D'autre part, ces actions favorisent les liens entre le professionnel du secteur et le milieu associatif dans son ensemble.

#### 3.1.3) Les moniteurs

Les moniteurs professionnels encadrent ces journées de formation et nous avons créé un retour - très apprécié - de la fédération vers le monde professionnel. « Voler mieux » les incite aussi à apporter des contenus de formation spécifiques pour ces pilotes d'expérience. Depuis plusieurs années, « Voler mieux » a même servi de support à de nouvelles initiatives en matière de formation, notamment par l'intermédiaire des stagiaires DEJEPS.

#### 3.1.4) La fédération

La FFVL, au travers de cette action phare, manifeste un retour sur investissement concret et palpable pour chaque licencié, pour un investissement modéré !

« Volez mieux » est donc indéniablement le levier principal de la fédération pour encourager la formation continue des pilotes, tout en orientant les contenus de formation sur les secteurs (pratiques ou publics) les plus accidentogènes. Pour cela le dispositif s'appuie sur l'analyse détaillée des accidents déclarés et complète un large panel d'actions en faveur d'une meilleure gestion des risques en parapente et deltaplane :

- Aigle futé,
- Films sécurité,
- SIGR (tutoriels, profil perso intranet, passeport de vol libre),
- Guides des bonnes pratiques des libéristes – Jean-Gabriel Charrier,
- Livre gestion des risques - Jean Marc Galan,
- Tutoriels « facteurs non techniques »,
- Animateur sécurité dans les clubs,
- Icare de la sécurité,
- Page web de la Commission Technique et Sécurité,
- Déclaration des incidents,
- Directs FFVL,
- Live des AS,
- Nombreuses communications internes et externes...

**On peut affirmer que la gestion des risques est aujourd'hui devenue le « fil rouge » de nos actions fédérales, en matière de formation et sécurité au moins...**

### 3.2) Des limites à prendre en compte pour l'avenir !

Il existe une réelle difficulté pour les petits clubs de parapente/delta ou les pilotes de delta isolés de constituer un groupe pour participer à l'opération. Plusieurs pilotes nous ont fait part de l'impossibilité de se regrouper assez nombreux, malgré la possibilité de jouer en inter-club ou par l'intermédiaire d'un CDVL ou d'une ligue.

L'enveloppe budgétaire qui limite le niveau d'aide par journée à 120-150 € en moyenne. Suivant le montant de la facture, cela représente entre 20 et 50% d'aide pour l'action de formation, le reste étant à charge du club et des participants.

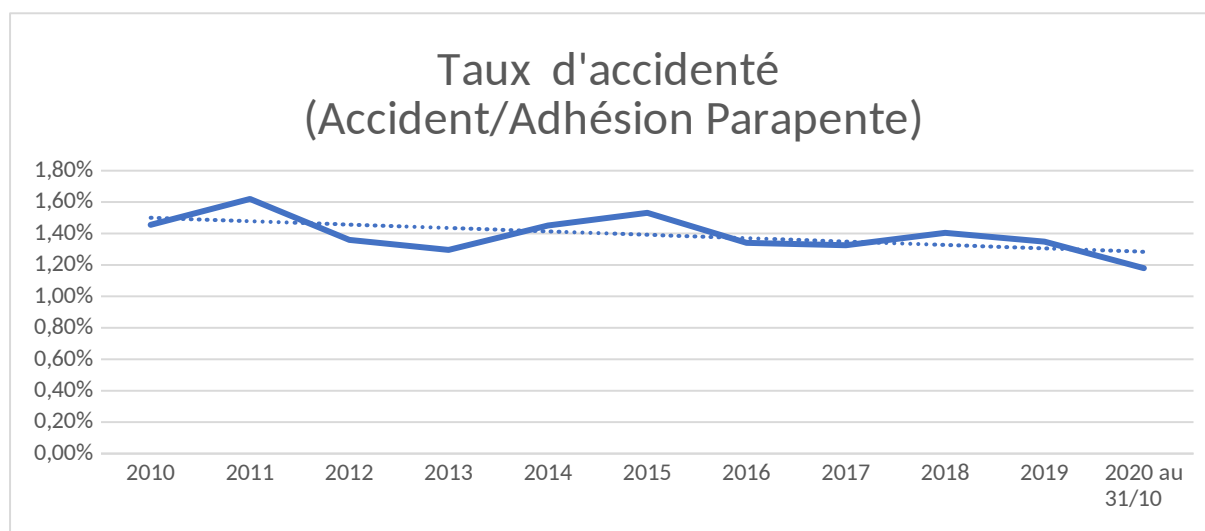
Selon les secteurs, la disponibilité des moniteurs professionnels sur les périodes propices est un problème pour les clubs. Si parfois les actions « Voler mieux » permettent d'allonger la saison d'activité des moniteurs, elles sont aussi programmées au cœur de la saison, en parallèle de l'activité touristique.

L'homéostasie du risque, concept appliqué depuis plusieurs années à l'activité vol libre et qui pourrait nous inciter à conclure de l'inutilité des actions de formation dans un but de diminution de l'accidentalité... Pour autant, la formation apporte toujours une expertise supplémentaire aux pilotes...

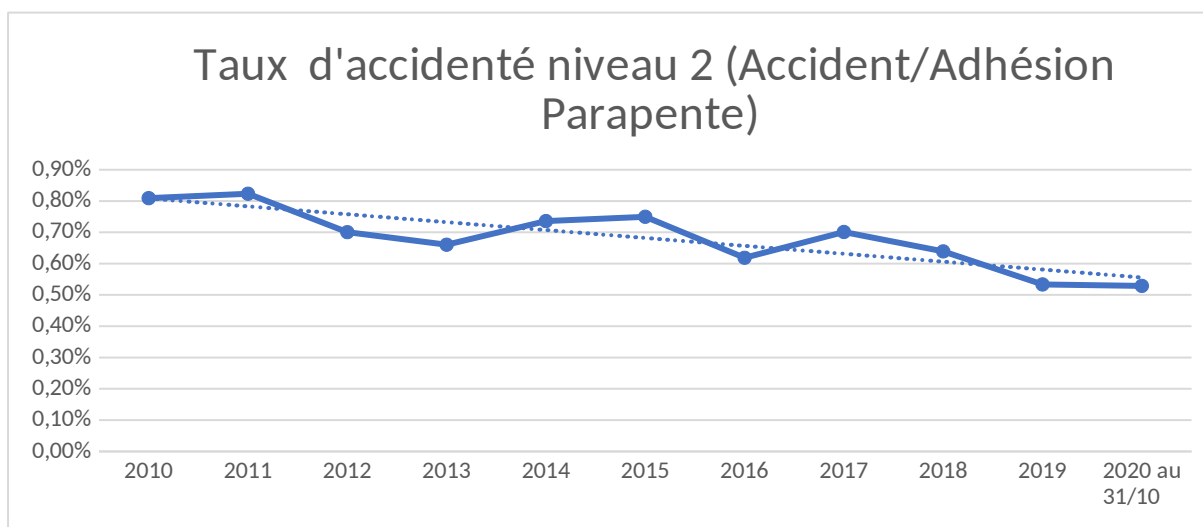
Et ensuite, on continue ? Et sinon, que faire d'autre ou de plus, dans l'avenir ?

### 3.3) Si l'on s'en tient aux statistiques et sans faire d'angélisme :

L'accidentalité du vol libre (en volume et gravité) fluctue, mais reste relativement stable dans le temps. Le graphique de synthèse nous montre qu'elle est contenue. Le taux d'accidents déclarés - niveaux 1 à 3 - est même en légère diminution depuis 10 ans. Et si l'on considère uniquement les accidents de niveau 2, cette tendance est encore plus nette, avec une baisse sur 10 ans de près de 20% !



*En ordonnée, le taux d'accidentalité représentant le nombre d'accidents de niveau 1 à 3 déclarés / l'ensemble de nos licenciés parapente (ex. 2020 : 330 / 27 980 = 1,17 %). La courbe en pointillés représente la tendance générale.*



*En ordonnée, le taux d'accidentalité représentant le nombre d'accidents de niveau 2 déclarés / l'ensemble de nos licenciés parapente (ex. 2020 : 148 / 27 980 = 0,53%)*

Si l'on considère l'augmentation sensible du nombre de pratiquants, et la tendance généralement admise d'une augmentation du volume d'heures de vol, ou du nombre de kilomètres parcourus, alors on pourrait considérer un taux d'accident en plus nette régression.

L'indicateur véritable permettant de mesurer la performance de « Voler mieux » serait la comparaison du taux d'accidents parmi les pilotes ayant profité de « Voler mieux » par rapport aux autres, ou encore le taux d'accident des « clubs VM vs clubs non VM ». Ces comparaisons sont finalement peu « fiables » car sujettes à de nombreux « pièges » statistiques. Puisqu'il faut bien « choisir un camp », nous avons finalement une forte conviction (sans pouvoir le mesurer vraiment) : « Voler mieux » contribue à la baisse de l'accidentalité.

#### **4) Une proposition de redéfinir « Volez mieux » pour la prochaine olympiade**

« Volez mieux » est maintenant devenu une action incontournable de notre réseau associatif en plus d'être le reflet d'un lien fort entre nos clubs et nos professionnels. L'arrêter aujourd'hui n'aurait guère de sens surtout lorsque nous constatons que nous ne pouvons pas faire face à l'ensemble des demandes sur une année « normale ». Le respect du budget se fait sans engendrer de frustrations uniquement par le fait que 25 % des actions environ sont annulées en raison d'une météo défavorable sur les dates programmées.

Notre catalogue d'items s'est étoffé au cours des années. S'il concernait une partie ciblée de nos licenciés les premières années, nous pouvons maintenant affirmer qu'il concerne quasiment l'ensemble des licenciés pratiquants.

D'un point de vue organisationnel, notre équipe\* est maintenant « rodée » et prête à faire face à ce nouveau défi. L'année 2021 sera sans doute un tournant dans le nombre de demandes et nous nous préparons à y faire face.

*\*4 élus, 6 conseillers techniques + Émilie Sciandra*

#### 4.1) Quel avenir pour volez mieux ?

A ce jour, pour rappel, le dispositif intéresse environ 100 clubs chaque année soit moins du quart de nos 453 associations volantes. Porter à 150 le nombre de nos clubs candidats à « Voler Mieux », si nous nous en donnons les moyens, serait un bel objectif pour la fin de cette nouvelle olympiade.

Au-delà de la simple satisfaction « fédérale », parvenir ainsi à ce qu'un tiers de nos pilotes licenciés aient accédé à un dispositif de formation continue serait un gage de sérieux et de confiance vis-à-vis de nos partenaires institutionnels (assureurs compris).

Du point de vue de l'offre « Voler Mieux », nul doute que notre équipe trouvera dans les années à venir de nouvelles actions et des innovations afin de faire en sorte que le plaisir du vol soit associé à des compétences offertes à tous.

#### 4.2) un soutien financier à la hauteur de l'objectif et des attentes de nos licenciés

Si les budgets alloués depuis cinq ans ont été « tenus » sans faire trop de déçus parmi nos clubs (environ 22 000€ annuels), nous pensons qu'ils seront insuffisants à l'avenir pour satisfaire l'ensemble des demandes. Pour exemple le budget était déjà consommé de façon prévisionnelle au 1<sup>er</sup> avril en 2020, ce qui a pu entraîner quelques frustrations, estompées par la crise sanitaire ! De plus, l'appropriation du dispositif par les clubs et l'augmentation du nombre d'items de formation disponibles sont deux éléments qui augmenteront mécaniquement le nombre de demandes. Il est clair aussi qu'une légère augmentation des aides forfaitaires moyennes et des plafonds attribuables est souhaitable.

Volez mieux est aujourd'hui la seule opération fédérale qui propose un dispositif de formation continue ouvert à tous. Nous sommes persuadés qu'il s'agit là d'un des rouages essentiels d'une pratique en sécurité, *a minima* d'un puissant levier pour appréhender la gestion des risques.

En regard du contrat de développement et des indicateurs à construire pour l'olympiade à venir, il nous semble raisonnable de se projeter vers l'objectif de 150 clubs sollicitant en 2024 le soutien du dispositif.

A ce titre l'effort financier se doit d'être plus conséquent dès 2021, nous amenant à solliciter une enveloppe budgétaire de 35000 €.

L'équipe Voler Mieux